

NOTA : Remplir une fiche par action. Toutes les cases doivent être complétées.

Pour les renseigner, veuillez vous reporter à l'annexe jointe et à l'appel à projet.

| F i c h e d e s c r i p t i v e d ' a c t i o n d e s é c u r i t é r o u t i è r e | | | |
|---|--|--|--|
| Organisme responsable de la mise en œuvre : | | | |
| Titre de l'action : | | | |
| Enjeux DGO 2023-2027 <ul style="list-style-type: none">• les conduites à risques (vitesse, alcool, stupéfiants)• les deux-roues motorisés• les nouveaux modes de mobilité dite « douces »• le risque routier professionnel• les jeunes• les seniors | | | |
| Objectif général de l'action : | | | |
| Description détaillée de l'action et lieux : | | | |
| Cible : | | Nombre de personnes touchées par cette action : | |
| Supports utilisés : | | | |
| calendrier prévisionnel (dates de début et de fin) : | | | |

| | | | | |
|--|---|-----|--|--|
| Montage financier prévisionnel : indiquer néant si aucun montage financier | Coût global : | | Montant/Matériel demandé au PDASR : | |
| | Partenaires financiers : | | Participation financière : | |
| | | | | |
| Cette action a-t-elle déjà été mise en œuvre ? | NON | OUI | Si oui, quand ? | |
| Indicateur(s) de suivi : Pour les actions reconduites, un bilan technique et financier doit être transmis | | | | |
| Vos coordonnées | Nom : Prénom : Adresse : Tel : Courriel : | | | |
| Fiche à retourner à : | Préfecture de la Dordogne Bureau sécurité routière 2, rue Paul Louis Courier CS 39000 - 24024 Périgueux cedex mail : pref-securite-routiere@dordogne.gouv.fr | | | |

Annexe – Aide au remplissage de la Fiche action

Cette fiche peut-être complétée par tout document explicatif et détaillant le projet.

Pour les actions reconduites, un bilan financier et un bilan quantitatif de l'exercice précédent est à joindre obligatoirement.

Responsable de la mise en œuvre : indiquez l'association ou l'organisme support du projet.

Titre de l'action : Donnez un titre à votre projet d'action.

Enjeux du DGO 2023-2027 : cochez-la ou les enjeux concernés par l'action.

Objectif général de l'action : exprimez la mise en œuvre de ce projet en termes d'effets recherchés au plan local pour la sécurité routière. Donnez une définition générale de ce que vous voulez faire (pourquoi faire cette action ?).

Description détaillée de l'action : détaillez tout le programme de mise en œuvre de votre projet (action unique, multiple, programme, moyens pour atteindre l'objectif général...).

Cible : précisez la population directement concernée par votre projet (âge, catégorie d'utilisateur) et le nombre de personnes.

Supports utilisés : répertoriez les différents supports nécessaires à la réalisation de votre projet (documents, vidéo, affiches, questionnaire, ouvrages...).

Partenaires : listez tous vos partenaires (financiers et matériels).

Coût et montage financier : coût global du projet, montants demandés au titre du PDASR et participation financière des différents partenaires.

Indicateur-s de suivi : définissez, d'une part, les moyens de communication (publicité, médias...) et, d'autre part, les critères d'évaluation précis permettant de mesurer l'impact et l'adéquation aux objectifs poursuivis.

Responsable de la mise en œuvre : indiquez l'association ou l'organisme support du projet.

Contacts locaux : Noms, prénoms, adresse, n° de téléphones des personnes physiques chargées de la mise en place du projet et susceptible de fournir des renseignements complémentaires.